

4.1.4 Commune d'OUVILLE-LA-RIVIERE

Plus Hautes Eaux Connues : Crue prise en compte : décembre 1999, mai 2000

Nombre total de Déclaration d'Etat de Catastrophe naturelle : 6

Date (s) : juin 1993, octobre 1993, décembre 1993, janvier 1995, décembre 1999, mai 2000

Autres inondations connues (indiquées lors des enquêtes) : juillet 1978, octobre 1993,

Crue de décembre 1999

Estimation du montant des dégâts (en KF) : env.300

Nombre de sinistrés :

- particuliers : 67
- artisans, commerçants : charcuterie, salon de coiffure, bar-épicerie, boulangerie (cave), labo vétérinaire, INSERDECO, Profiflex, Val Laquage, Arpo, pharmacie (cave)
- collectivités (voiries, bâtiments publics...) : pont, chaussées, murs de berges, école-bibliothèque-chaufferie
- agriculteurs (bâtiment, matériel, cheptel) : _

Surface / part du territoire communal inondée : 32 ha / 5 %

Le bourg de Ouville-la-Rivière se situe au pied du versant est de la vallée. La Saône et un bras secondaire, le Monceau, forme la limite Ouest du territoire. La frange densément occupée et habitée entre la rivière et la R.D. 152 constitue l'une des principales zones exposées. Vers l'amont, des bâtiments industriels et artisanaux occupent le fond de vallée sur presque toute sa largeur.

A l'aval, la RD 925 barre la vallée sur un remblai important.

Les inondations de décembre 1999 sont sur cette commune les plus importantes jamais connues auparavant. Au total, 67 habitations de particuliers ont été touchées, et pour la moitié la partie habitable a été inondée : c'est 3 fois plus qu'en janvier 1995, inondations considérées jusqu'à décembre 1999 comme les plus importantes. Les hauteurs d'eau variaient entre quelques centimètres et plus du mètre. Plusieurs industries, commerces et artisans ont été également touchés dans des proportions importantes le plus souvent.

Des voiries communales et départementales ont été inondées en rendant impossibles certains accès : le pont mitoyen avec la commune de Saint-Denis-d'Aclon a particulièrement souffert.

En mai 2000, la commune a souffert de ruissellements torrentiels dus aux orages qui n'avaient pas été observés en décembre 1999. Des flots considérables d'eaux boueuses ont dévalé la vallée de Tessy, vallon sec situé à l'ouest, en dévastant les voiries et une dizaine de propriétés dans le quartier en contrebas.

Déroulement de la crue de décembre 1999

La Saône a commencé à sortir de son lit dès le 25 décembre. Dans la matinée du 26, l'eau envahit une partie de la RD 152 et le carrefour est inondé. Puis, l'eau se retire pendant quelques heures.

Le niveau remonte à partir de 12h30 puis plus rapidement vers 16h00-16h30 ; les usines commencent à inonder. Les niveaux maximaux sont atteints dans la soirée du 26 (environs de 21h30). L'essentiel des eaux est reparti dans l'après-midi du 27.

Vers l'amont, la rivière perchée déborde et se déverse abondamment en rive gauche au droit du laboratoire vétérinaire Zachée. Les constructions industrielles en aval barrent les écoulements et le ruisseau traversant le site industriel s'obstrue en amplifiant les débordements.

En amont et en aval du pont mitoyen avec Saint-Denis, le bras principal de la Saône déborde largement : d'abord en rive droite puis sur les deux rives. Le pont et les constructions en berge (mur) sont très endommagés. En aval, le flot traverse les propriétés riveraines en s'écoulant vers la R.D. 152 parallèle au cours. Les eaux parcourant la chaussée rejoignent le Clapet, ruisseau prenant naissance dans le parc du château et longeant la voie. Des échancrures avaient alors été improvisées dans les murets de berges pour faciliter l'évacuation des eaux inondant la départementale et les habitations limitrophes. Les niveaux d'eau en amont des ouvrages de la RD 925 sont importants et noient plusieurs propriétés. En aval, la plupart des habitations voient leurs bâtiments et annexes inondés.

On peut estimer que la surcote par rapport aux niveaux atteints en janvier 1995 et de 20 à 40 cm environ ; cette surcote était plus importante vers l'amont.

Impacts des inondations

Au niveau de la limite communale amont, le laboratoire vétérinaire Zachée a été sévèrement touché. La lame d'eau dans cette propriété a dépassé le mètre. Les eaux dépassant la digue de l'ancien canal d'amenée du moulin ont envahi les terrains alentours, inondant la maison d'habitation du vétérinaire (90 cm) et tentant de s'écouler par un ruisseau busé sous l'usine INSERDECO.

Cette dernière, comme les autres sites industriels mitoyens (Val Laquage, Polifex, Arpo), a été particulièrement touchée par la crue. Les terrains, parking et certains bâtiments ont été inondés. Dans les bâtiments (bureaux, locaux industriels, vestiaires, ateliers), on observait 80 cm à 1 m d'eau. Les habitations et les caves à proximité ont été touchées (jusqu'à 50 cm d'eau à l'intérieur des habitations) : 8 propriétés ont été concernées.

Sur les 67 particuliers touchés, la moitié ont vu leur l'habitation inondée (caves, bâtiments, garages pour les autres).

La majorité des habitations sinistrées se situent entre le cours de la Saône et la rue du Général de Gaulle (R.D. 152) ; elles ont été inondées par le débordement de la rivière. Une partie du flot de la rivière quittait le lit à hauteur de la mairie et s'écoulait par la route départementale. Les habitations ont été touchées de manière inégale (40 à 80 cm environ). Les commerces de la même rue ont été inondés : salon de coiffure (70 cm), charcuterie (25 à 60 cm), épicerie (10 à 50 cm).

L'école a été cernée par les eaux : sa bibliothèque et sa chaufferie ont été inondés (5 cm). La voie d'accès à l'école et à la salle communale était submergée par une cinquantaine de centimètres. 3 habitations alentour ont vu leurs caves inondées ; une quatrième a été inondée par 50 cm.

Entre la Saône et le Monceau, en amont de la RD 925, le manoir a été inondé par 55 cm. Dans la propriété, la lame d'eau approchait le mètre.

En aval de la RD 925, 6 habitations ont été inégalement touchées : 20 à 40 cm à l'intérieur pour deux d'entre elles, caves et sous-sols pour les autres. A proximité, la station de pompage cernée par les eaux a été épargnée.

En mai 2000, au débouché de la vallée de Tessy débouchant sur le carrefour entre les RD 925 et 152, 9 propriétés (habitations et/ou caves) ont été sinistrées. Les ruissellements torrentiels, drainés en partie par la RD 54, ont atteint la RD 925.

La route départementale 152 était recouverte par les eaux entre le café-épicerie et le carrefour avec la R.D. 925, soit un linéaire de 600 m. Quant à elle, la R.D. 925 était recouverte par les eaux depuis le carrefour avec la RD 54 jusqu'au delà du pont sur le Monceau, soit un linéaire de 750 m environ. La RD 54 n'était pas praticable en raison du flot d'eaux boueuses qu'elle transportait.